

# fair.

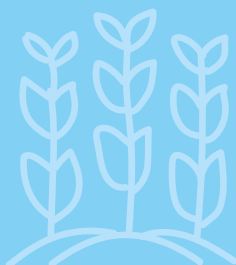
Financer  
Accompagner  
Impacter  
Rassembler



COMMENT  
DEVENIR  
ÉPARGNANT  
SOLIDAIRE ?



**Les produits bancaires  
et d'assurance**





## Sommaire

---

### Découvrir

Pages 4-5

Vous donner les repères pour saisir,  
en un coup d'œil, ce qu'est l'épargne bancaire et  
assurantielle solidaire et comment elle fonctionne.

---

### Comprendre

Pages 6-7

Vous partager les informations essentielles  
- cadre légal, risques, fiscalité, disponibilité  
de l'épargne - pour avancer sereinement  
et faire un choix éclairé.

---

### Se projeter

Pages 8-9

Vous aider à visualiser concrètement  
ce que votre épargne peut changer,  
pour vous comme pour la société,  
à travers des témoignages et des exemples  
de projets financés.

---

### S'engager

Page 10

Vous accompagner en 5 étapes clés  
pour passer facilement à l'action  
et devenir épargnant solidaire.

---



## Introduction

# Donner du sens à son épargne

Choisir l'épargne solidaire, c'est décider d'investir utile, en soutenant des entreprises et initiatives à fort impact social et environnemental : création d'emplois, accès au logement, santé, agriculture durable, transition écologique, solidarité internationale... **L'épargne devient ainsi un levier d'action positif au service de l'intérêt général.**

Les produits d'épargne bancaire et d'assurance (livrets, assurance-vie, PER individuel...) occupent une place centrale dans le patrimoine des Français. En 2024, les ménages épargnaient en moyenne 18 %\* de leurs revenus, l'un des niveaux les plus élevés d'Europe. **L'épargne solidaire y prend une place croissante : 11,9 milliards d'euros en 2024\*\* (+8 % vs 2023). Cette dynamique répond à une attente réelle : 24 %\*\*\* des Français souhaitent donner une dimension solidaire à leur épargne**, c'est-à-dire contribuer plus directement au développement économique et social des territoires. Cette aspiration atteint 37 %\*\*\* chez les 18-24 ans. Pour les banques et assureurs, l'enjeu est donc de proposer des solutions adaptées ainsi qu'une information claire et accessible.

**Ce guide vous accompagne pas à pas pour comprendre les produits d'épargne solidaire, identifier les options proposées par votre banque ou votre assureur, et passer à l'action de manière éclairée.**

Il s'adresse aux épargnants souhaitant aligner leur épargne avec leurs valeurs, comme aux conseillers et réseaux bancaires ou assurantiels désireux de mieux promouvoir l'épargne solidaire.

\*Rapport sur l'épargne réglementée 2024 de la Banque de France. \*\*Zoom 2025 - FAIR. \*\*\*Selon le sondage 2025 « OpinionWay pour FAIR et France Active ».



### QUI SOMMES- NOUS ?

**fair.** est le collectif de référence de la finance solidaire en France. Nous nous engageons pour un monde dans lequel la finance constitue un levier majeur des grandes transitions de notre époque, en donnant la priorité à l'impact social et écologique. Notre collectif est précurseur d'une nouvelle ère, où chaque citoyen est acteur d'une économie plus humaine, d'une société plus solidaire et d'un monde plus juste.

# L'épargne bancaire et assurantielle solidaire en bref

## Qu'est-ce que c'est ?

● Il s'agit de l'ensemble des solutions d'épargne solidaire proposées par les banques et les assurances :

- **côté bancaire** : livrets, comptes à terme, fonds, parts dans un organisme de placement collectif (OPC) ou produits de partage peuvent tous être concernés s'ils comportent un mécanisme solidaire ;

- **côté assurance** : contrats d'assurance-vie solidaires, fonds en euros et unités de compte (UC) solidaires au sein d'une assurance-vie ou d'un PER individuel.

Ces produits permettent de faire fructifier son épargne selon différents horizons de placement, niveaux de risque et objectifs de rendement.

## En quoi ça peut être solidaire ?

● L'épargne devient solidaire lorsqu'elle contribue au financement de projets à impact social et environnemental : logement, emploi, santé, transition écologique... Deux grands mécanismes sont à distinguer :

- **l'investissement solidaire** : une partie de l'épargne est investie dans des entreprises à forte utilité sociale et environnementale ;

- **le partage** : une partie des intérêts générés par le produit d'épargne est reversée sous forme de don à une association ou une fondation.

Pour vous aider à faire un choix éclairé, certains supports solidaires sont labellisés Finansol, attestant de leur transparence et de leur engagement.

## Qui est concerné ?

● L'épargne solidaire s'adresse à toute personne qui décide de placer son argent dans des produits d'épargne proposés par une banque ou un assureur. Ces dispositifs solidaires sont accessibles avec des montants variables selon les produits, sans nécessité de modifier l'ensemble de son épargne.

\*Cas particulier du livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS) : ce livret d'épargne réglementée a un fonctionnement spécifique. Une partie de l'argent placé est centralisée à la Caisse des Dépôts, notamment pour financer le logement social ou la transition écologique. L'autre partie reste gérée par les banques et doit contribuer au financement des PME et de l'ESS. Le don via le LDDS est possible, mais pas obligatoire, et le livret n'est pas labellisé Finansol.



**LE LABEL FINANSOL** distingue les fonds d'épargne réellement solidaires. Attribué chaque année par un comité d'experts indépendant, il atteste qu'une partie de votre épargne finance des projets à forte utilité sociale et environnementale et que l'information fournie aux épargnants est fiable et transparente.

→ Plus d'informations sur [finance-fair.org](https://finance-fair.org)



### LIVRET SOLIDAIRE

Livret d'épargne dont une partie des fonds finance des projets à impact social et environnemental et/ou dont une part des intérêts peut être reversée à une association.

### COMPTE À TERME SOLIDAIRE

Placement bloqué sur une durée définie dans des conditions fixées à l'avance, et intégrant un soutien à des projets solidaires via l'utilisation des fonds ou le partage des intérêts.

### SUPPORTS D'INVESTISSEMENT SOLIDAIRE (FONDS, OPC, UC)

Placements financiers investis en majorité sur les marchés, avec une part dédiée au financement d'entreprises à impact social et environnemental.

### PRODUIT DE PARTAGE

Produit d'épargne permettant de reverser tout ou partie des intérêts à une association ou fondation, sans toucher à son capital.

### ASSURANCE-VIE SOLIDAIRE

Contrat permettant de combiner supports d'investissement solidaires et/ou don d'une partie des gains à des causes d'intérêt général.

### PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE (PER)

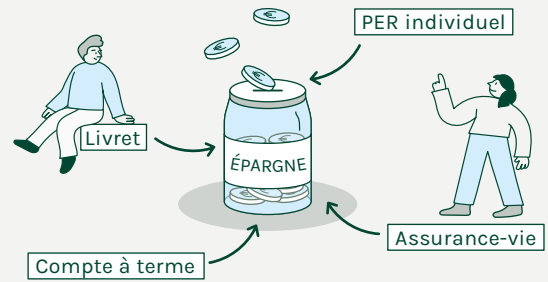
Produit d'épargne permettant de préparer sa retraite, pouvant intégrer des supports solidaires, avec sortie à l'échéance sauf déblocage anticipé prévu par la loi.

# LE PARCOURS DE MON ÉPARGNE



## 1 Je place mon épargne

→ Je décide de placer mon épargne dans un produit bancaire ou d'assurance :



## 2 Je choisis l'option solidaire

→ J'oriente mon épargne vers un produit solidaire aligné avec mes valeurs.



Le label Finansol m'aide à m'y retrouver.



VIA UN MÉCANISME D'INVESTISSEMENT qui permet de financer des entreprises à impact social et environnemental



VIA UN MÉCANISME DE PARTAGE qui permet de reverser une partie des intérêts sous forme de don à une association



## 3 Mon épargne crée de l'impact

→ Les produits bancaires et d'assurance solidaires soutiennent des projets concrets et utiles à la société :



LOGEMENT SOCIAL



SANTÉ ET AUTONOMIE



INSERTION PROFESSIONNELLE



AGRICULTURE BIOLOGIQUE



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

## 4 Je récupère mon épargne

→ Selon le produit choisi, la disponibilité de mon argent et les conditions de retrait varient :

Livret

DISPONIBLE À TOUT MOMENT

Compte à terme

HORIZON COURT / MOYEN TERME



PER individuel

JUSQU'À LA RETRAITE (SAUF CAS DE DÉBLOCAGE)

Assurance-vie

HORIZON MOYEN / LONG TERME

J'AGIS UTILE

# Ce que je dois savoir avant de me lancer

Avant de vous lancer, comprendre les questions de fiscalité, risque et disponibilité de l'épargne permet de faire des choix adaptés à vos besoins. Comme tout placement, ces produits répondent à des règles précises.

## Des produits encadrés par la loi

● Les produits d'épargne bancaire et assurantielle solidaire sont soumis aux règles propres à chaque placement. Avant toute souscription, l'établissement doit fournir à l'épargnant une information claire sur le fonctionnement, les frais, le risque, la durée recommandée et les conditions de retrait. Les documents officiels permettent de comparer les supports et de vérifier leur adéquation à votre profil.

Côté fiscalité, les livrets solidaires suivent les règles classiques de l'épargne : les intérêts sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) ou à l'impôt sur le revenu. Pour les gains des fonds intégrés à un contrat d'assurance-vie ou à un PER individuel, cela dépend de la fiscalité de ces contrats. Enfin, pour un produit de partage, il existe une réduction de l'impôt sur le revenu pour les dons versés à une association : 66 % ou 75 % en fonction du statut de l'association.

Les prélèvements sociaux restent applicables.

## Solidaire ne veut pas automatiquement dire plus risqué

● Investir dans un produit bancaire ou assurantielle solidaire ne modifie pas nécessairement le profil de risque de votre placement. La majorité de l'épargne reste investie dans des actifs financiers, tandis qu'une part encadrée (généralement 5 à 15 %) soutient des entreprises à impact social ou environnemental. Comme pour tout produit d'épargne, les supports solidaires proposent différents niveaux de risque selon votre profil et vos objectifs, indiqués dans la documentation officielle. Ils peuvent aussi contribuer à diversifier votre épargne et à mieux répartir le risque.

## Des règles claires de disponibilité de l'épargne

● L'accès à votre épargne dépend du support utilisé :

- **Livret solidaire** : disponible à tout moment
- **Compte à terme** : à l'échéance prévue (avec débloqué anticipé possible selon les modalités du contrat)
- **Assurance-vie** : retraits possibles à tout moment (rachats)
- **PER** : bloqués jusqu'à la retraite, sauf cas de débloqué anticipé

L'épargne solidaire peut ainsi s'adapter à des besoins de court, moyen ou long terme.

## Et pour les banques et assureurs ?

Développer une offre solidaire permet de répondre à une attente réelle ainsi qu'à un véritable besoin d'information : 65%\* des Français se disent mal informés sur les produits d'épargne solidaire, leur rentabilité et les projets financés. Pour les banques et assureurs, c'est l'occasion de renforcer leur rôle de conseil et leur image responsable, tout en finançant l'économie réelle et des projets à impact.

\*Selon le sondage 2025 « OpinionWay pour FAIR et France Active ».



## L'ÉPARGNE SOLIDAIRE NE RAPPORTE RIEN.

**FAUX.** L'épargne solidaire peut générer un rendement, comme tout placement. Celui-ci dépend du produit choisi (livret, fonds, assurance-vie), de son horizon d'investissement et de son niveau de risque. La dimension solidaire n'empêche donc pas de rechercher une performance financière, selon vos objectifs et le niveau de risque choisi.

## Aujourd'hui, les établissements bancaires ou d'assurance proposent tous des produits solidaires.



**VRAI.** Côté banque, les établissements proposent au minimum un LDDS et la plupart disposent également d'options solidaires dans leur offre, souvent identifiables grâce au label Finansol. Côté assureurs, les contrats d'assurance-vie doivent légalement inclure au moins une unité de compte solidaire, et votre conseiller peut vous aider à identifier les contrats d'assurance-vie ou fonds labellisés Finansol.



## Mon conseiller me parlera forcément d'épargne solidaire.

**ÇA DÉPEND.** Les offres solidaires se développent, mais leur visibilité peut varier selon les établissements et les parcours clients. Échanger avec son conseiller, poser des questions et demander des placements labellisés Finansol permet de mieux repérer les solutions existantes, de comparer les offres et d'identifier celles réellement adaptées à vos objectifs et à vos valeurs.

## C'est réservé aux personnes qui ont beaucoup d'argent.

**FAUX.** Les supports solidaires sont accessibles avec des montants variables, parfois dès quelques dizaines ou centaines d'euros. Ils peuvent être intégrés progressivement dans votre épargne, selon vos capacités, vos objectifs et votre stratégie de diversification. Une manière souple d'aligner progressivement votre épargne avec vos valeurs, à votre rythme.



VRAI OU FAUX ?

## Je ne peux pas vraiment savoir ce que finance mon épargne solidaire.

**FAUX.** Les fonds solidaires publient régulièrement des informations détaillées sur les projets et entreprises soutenus. Vous pouvez ainsi suivre l'impact concret de votre épargne, comprendre plus précisément où votre argent est investi et voir comment vos placements contribuent à des initiatives sociales, environnementales ou citoyennes, en cohérence avec vos valeurs et vos engagements.

Certaines idées reçues peuvent freiner le passage à l'épargne solidaire. Démêler le vrai du faux vous aide à y voir plus clair pour placer votre argent tout en restant acteur de votre choix.



# Ce que mon épargne permet

Placer son épargne dans des produits solidaires, c'est conjuguer intérêt personnel et utilité collective. Au-delà du placement financier, votre argent peut devenir un véritable levier d'engagement, en cohérence avec vos valeurs et vos projets.

## Donner du sens à mon argent

• Choisir des produits solidaires, ce n'est pas seulement investir : c'est soutenir des projets concrets et utiles à la société, dans des domaines comme l'emploi, la santé, le logement social, l'insertion professionnelle ou la transition écologique. Votre argent devient un véritable vecteur d'engagement.

## Me sentir acteur et mieux informé

• Vous gardez le contrôle de votre épargne et de vos décisions financières. Vous savez où elle est investie, pouvez suivre l'évolution des projets financés et comprendre leur utilité concrète. Cette transparence permet d'aligner vos placements avec vos valeurs et vos priorités.

## Construire mon avenir financier

• L'épargne bancaire et assurantielle solidaire vous permet de préparer l'avenir tout en agissant dès aujourd'hui. Elle complète vos projets de vie, allie sécurité financière, bénéfice personnel et contribution à la société.

## Et pour les banques et assureurs ?

Développer des solutions solidaires permet aux banques et assureurs de se différencier, de fidéliser une clientèle de plus en plus attentive au sens donné à son épargne et de renforcer durablement l'engagement client. Pour les conseillers, c'est aussi l'opportunité d'apporter une réponse concrète à des attentes croissantes, de valoriser leur accompagnement et de construire une relation de confiance plus forte, fondée sur l'impact, la transparence et les valeurs.



LES TÉMOIGNENT

### Vincent, épargnant sur un contrat d'assurance-vie solidaire

« J'allais investir « classiquement » mais les frais d'entrée étaient importants : je me suis demandé si ce n'était pas le moment de faire quelque chose avec plus de sens. Je ne suis pas un épargnant très impliqué, alors je compte sur mon conseiller pour choisir de beaux projets. C'est la meilleure décision que j'ai prise pour mon épargne ! Mon argent est dans un endroit où je sais qu'il y a des valeurs. »

### Laura, épargnante sur un livret d'épargne de partage

« En tant qu'épargnante solidaire, je peux dire que je soutiens des causes qui me tiennent à cœur. Ça donne du sens à mon épargne. On peut l'envisager comme un moyen renforcé et/ou complémentaire de participer à la société et de s'engager de manière régulière et ciblée. On peut soutenir des projets comme l'environnement, la solidarité internationale, l'accès à l'emploi : les possibilités sont nombreuses. »



© M.L. - MAGNANTRU

### Faciliter l'installation agricole durable

Fermes En Vie (FEVE) facilite l'accès à la terre pour de nouveaux agriculteurs engagés dans la transition agroécologique. Grâce à sa foncière solidaire, FEVE finance des installations agricoles durables, puis les loue avec option d'achat à des porteurs de projet qui produisent notre alimentation tout en préservant la biodiversité, les écosystèmes et la souveraineté alimentaire.



### Rendre la mobilité accessible à tous



Titi Floris est une coopérative de transport adapté qui facilite les déplacements de personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Grâce à un accompagnement humain et personnalisé, elle favorise l'autonomie au quotidien tout en développant une activité inclusive, créatrice d'emplois accessibles et socialement engagés.



© DR

# DES PROJETS UTILES !

Agir avec son épargne solidaire, c'est concret ! Chaque initiative soutenue sur le terrain contribue à une économie plus humaine, une société plus inclusive et un monde plus juste.



© ALAN DUB



### Loger et accompagner les plus fragiles

Habitat et Humanisme agit contre l'exclusion en permettant à des personnes en difficulté d'accéder à un logement abordable. L'association développe aussi un accompagnement social de proximité pour favoriser l'insertion, recréer du lien et permettre à chacun de retrouver durablement sa place dans la société.

### Protéger les fratries et construire l'avenir

SOS Villages d'Enfants accompagne des frères et sœurs séparés de leurs parents sur décision de justice, en France comme à l'international. Hébergement, éducation, soutien affectif et accompagnement vers l'autonomie : la fondation aide durablement des enfants confiés à grandir, se reconstruire et préparer leur avenir.



© VALENTINE DURAND-GRATIAN - SOS VILLAGES D'ENFANTS





# 5 ÉTAPES pour passer à l'action

À vous de jouer !  
En quelques étapes, transformez vos  
choix financiers en actions concrètes  
et devenez épargnant solidaire.



## Je fais le point sur mes produits d'épargne

→ livrets d'épargne, assurance-vie, plans d'épargne  
retraite (PER), comptes à terme, etc.



## J'identifie les différents supports solidaires disponibles

→ Le label Finansol me permet d'y voir  
plus clair.



## Je choisis le montant ou pourcentage à investir

→ avec l'aide de mon conseiller, selon mes objectifs  
et mes capacités d'épargne.



## Je place mon argent

→ en suivant la procédure de ma banque  
ou de mon assureur.



## Je suis mon épargne et découvre son impact

→ en consultant la documentation et en m'informant  
sur les projets financés.



## Et pour les banques et assureurs ?

- Développer et structurer une offre solidaire visible, crédible et facilement identifiable, notamment grâce au label Finansol ;
- Former les conseillers pour mieux maîtriser les produits solidaires et les intégrer pleinement dans leur accompagnement ;
- Informer activement les clients sur les solutions disponibles et leurs bénéfices ;
- Valoriser concrètement l'impact social et environnemental des placements proposés ;
- Faire de l'épargne solidaire un levier de différenciation, de fidélisation et d'engagement client durable.



POUR EN  
SAVOIR +

### Sur les produits bancaires et d'assurance solidaires

- **Trouver un produit solidaire grâce au label Finansol :**  
[finance-fair.org/fr/quels-sont-les-placements-labellises-finansol](https://finance-fair.org/fr/quels-sont-les-placements-labellises-finansol)
- **Mieux comprendre les différents types de produits solidaires :**  
[finance-fair.org/fr/vous-explique-les-produits-financiers-solidaires](https://finance-fair.org/fr/vous-explique-les-produits-financiers-solidaires)
- **Ministère de l'économie :**  
décryptage de la finance solidaire :  
[economie.gouv.fr/facileco/la-finance-solidaire-donner-du-sens-largent](https://economie.gouv.fr/facileco/la-finance-solidaire-donner-du-sens-largent)

### Sur les mécanismes de l'épargne solidaire

- **AMF (Autorité des marchés financiers) :** pour tout savoir sur l'investissement solidaire :  
[amf-france.org/fr/espace-epargnants/comprendre-les-produits-financiers/finance-durable/investir-dans-lepargne-solidaire](https://amf-france.org/fr/espace-epargnants/comprendre-les-produits-financiers/finance-durable/investir-dans-lepargne-solidaire)
- **« 5 minutes pour mieux comprendre la finance solidaire »**  
une newsletter mensuelle pour décrypter et s'engager :  
[mailchi.mp/finance-fair/la-newsletter-de-fair](https://mailchi.mp/finance-fair/la-newsletter-de-fair)

### D'autres solutions existent pour placer votre argent de manière utile

- via l'épargne salariale solidaire
- via l'actionnariat solidaire


Le label Finansol vous aide à identifier les placements solidaires qui répondent aux critères de transparence et d'utilité sociale et environnementale.

→ Plus d'informations sur [finance-fair.org](https://finance-fair.org)

# fair.

Financer  
Accompagner  
Impacter  
Rassembler

[finance-fair.org](https://finance-fair.org)

 /FAIR.label.finansol

 @label.finansol

 /company/fair-label-finansol